Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le 11/06/2025
ID : 083-218301208-20250602-DELIB20250603-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE

DELIBERATION N° 2025-06/03

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents :	20
votants :	26
pour :	25
contre :	0
abstention :	1

L'an deux mille vingt cinq
le 2 juin à 19 heures
le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ZACHARIE**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
sous la présidence de M. **COULOMB Jean-Jacques, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 mai 2025

PRESENTS :
Mmes et MM., FABRE Claude, COLETTA Eliane, INES Claude, DELLAVALLE Christine, POLLUS Alfred, ROYER Carole, MARCHAND Charlène, MARTIN Gilles, TABONE Paul, MERLO Raymond, BOUHAFS Hayette, PRATI Corinne, NAUDIN Nathalie, CRETELLO Karine, DEMOULIN Christophe, AUDOIN-LUONG Marlène, TRAPANI Virginie, POZZI Monique, GEORGES Philippe.

ABSENTS REPRESENTES :
M. CORNU Jérôme donne procuration à M. FABRE Claude.
Mme BOTTERO Emilie donne procuration à Mme CRETELLO Karine.
Mme BAYLE Magali donne procuration à Mme NAUDIN Nathalie.
M. INNOCENTI Maxime donne procuration à Mme PRATI Corinne.
M. PEREZ Serge donne procuration à M. INES Claude.
Mme USSEGLIO Caroline donne procuration à M. COULOMB Jean-Jacques.

ABSENTS NON REPRESENTES :
M. DEGIOANNI Jean-Marie.
M. FILLAT Éric.
Mme COLLOMBON Danièle.

OBJET : FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-1 et L.2121-2 ;
Vu la délibération n° 05/01 du 26 mai 2020 fixant à 8 (huit) le nombre des adjoints au Maire de Saint-Zacharie ;
Vu la délibération n° 2025-05/01 de la présente séance du Conseil Municipal, relative au maintien ou non d'un adjoint dans ses fonctions suite à son retrait de délégation ;

Considérant qu'à l'issue de la présente séance, le Conseil Municipal a décidé de ne pas maintenir Mme MARCHAND Charlène dans ses fonctions d'adjointe ;
Considérant qu'un poste d'adjoint au Maire est désormais vacant, il convient que le Conseil Municipal se prononce sur la nouvelle détermination du nombre d'adjoints ;

Il est demandé au Conseil Municipal de modifier le nombre d'adjoints au Maire et le réduire de 8 (huit) à 7 (sept), de promouvoir d'un rang chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions ;

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le 11/06/2025
ID : 083-218301208-20250602-DELIB20250603-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- De modifier le nombre des adjoints au Maire et le réduire de 8 (huit) à 7 (sept).
- De promouvoir d'un rang chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions.
- De valider l'ordre du tableau du Conseil Municipal ci-annexé.

ADOPTEE A LA MAJORITE DES MEMBRES PRESENTS
1 abstention : Mme MARCHAND Charlène

Pour Copie Conforme

Le Maire

MAIRIE DE St ZACHARIE
83 (VAR)

Jean-Jacques COULOMB

Le Secrétaire

Claude FABRE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Var le
et publication ou notification du